



Conférence internationale du Travail

109^e session, Genève, 2021

Date: 15 septembre 2021

► Compétences et apprentissage tout au long de la vie: repenser ces outils essentiels pour l'avenir du travail

Points proposés pour la discussion

Les mandants de l'OIT sont invités à donner des orientations sur les points suivants.

1. Quelles sont les principales difficultés et perspectives associées au développement des compétences et à l'apprentissage tout au long de la vie dans un monde du travail en mutation, bouleversé de surcroît par la pandémie de COVID-19, pour ce qui est de:
a) promouvoir le travail décent et l'emploi productif pour tous; *b)* renforcer la capacité des travailleurs à tirer parti des possibilités de travail décent et améliorer la productivité des entreprises (et plus particulièrement celle des PME); et *c)* promouvoir un développement inclusif et durable qui tienne compte des considérations de genre tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable?
2. Comment adapter et, si nécessaire, moderniser les principaux éléments des systèmes de développement des compétences – politiques, gouvernance, anticipation des besoins, financement et mise en œuvre – tout en faisant face aux changements et aux bouleversements causés par la pandémie de COVID-19, afin de:
a) garantir un accès plus équitable et plus effectif à un apprentissage de qualité tout au long de la vie en vue de renforcer les capacités productives et de garantir le plein emploi, productif et librement choisi et le travail décent pour tous; *b)* réduire l'inadéquation et la sous-utilisation des compétences ainsi que la ségrégation entre hommes et femmes; *c)* donner aux principaux acteurs (notamment les enseignants, les formateurs, les centres d'enseignement et de formation professionnels et les mandants tripartites) les moyens de participer plus activement à ces changements; *d)* exploiter les possibilités offertes par les nouvelles technologies pour promouvoir l'apprentissage numérique et la numérisation des systèmes de développement des compétences et les rendre accessibles à tous; *e)* reconnaître toutes les formes d'apprentissage formel et, s'il y a lieu, les formes d'apprentissage informel et non formel; *f)* favoriser le développement des compétences fondamentales (y compris les compétences humaines et sociales); et *g)* promouvoir l'instauration d'une culture et d'un état d'esprit propres à faciliter ces changements profonds?
3. Quels sont les rôles et responsabilités des gouvernements et des partenaires sociaux dans la réalisation du potentiel de transformation, notamment en ce qui concerne

l'autonomisation des femmes, qu'offrent le développement des compétences, l'apprentissage tout au long de la vie et la formation et l'éducation pour tous? Comment les gouvernements et les partenaires sociaux peuvent-ils élaborer et instituer des modèles de gouvernance et de financement plus efficaces et durables? Quels sont les meilleurs moyens de renforcer le dialogue social et la gouvernance tripartite dans le domaine du développement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie?

4. Eu égard à la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, et en vue de renforcer, à l'échelle mondiale, le rôle de chef de file de l'OIT dans le domaine du développement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie, quels devraient être les fondements d'une stratégie de l'OIT en matière de développement des compétences et d'apprentissage tout au long de la vie qui utiliserait tous les moyens d'action disponibles, en particulier la recherche, les normes, l'assistance technique et la coopération pour le développement? Par quels moyens le Bureau pourrait-il renforcer l'appui qu'il apporte aux mandants pour faciliter leur adaptation aux changements, les aider à sortir de la crise et à reconstruire en mieux grâce au développement des compétences et à l'apprentissage tout au long de la vie, favoriser la cohérence et la coordination des politiques et garantir le travail décent et l'emploi productif pour tous? Comment faire en sorte qu'une telle stratégie tienne compte de la diversité des pays et des régions, de l'égalité hommes-femmes et des besoins de l'ensemble des travailleurs, y compris ceux qui appartiennent à des groupes défavorisés? Comment l'OIT peut-elle aider ses mandants à se préparer aux conséquences que les technologies, numériques ou autres, pourront avoir sur l'évolution des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie? Comment l'OIT peut-elle accroître les investissements aux fins de la mise en œuvre de cette stratégie?